

REPUBLIQUE FRANCAISE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WEITBRUCH****PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 17 février 2026**

M. Damien HENRION, maire et président du CCAS ouvre la séance à 18h30 en présence des membres suivants du Conseil d'Administration :

Membres délégués du conseil municipal :

- Mme Brigitte STEINMETZ, vice-présidente du C.C.A.S
- M. Jean-Claude KREBS, adjoint au maire
- Mme Brigitte RIEHL, conseillère municipale

Membres nommés par le maire participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Mme Micheline BLANCK
- Mme Brigitte DISS

Absent excusé avec pouvoir : néant

Absentes excusées :

- Mme Esther MERINO, conseillère municipale
- Mme Laure BIENFAIT
- Mme Gaëlle ROSER

Absents :

- M. Philippe SPITZ, conseiller municipal
- Mme Susana PIRES

Calcul du quorum : $11 : 2 = 5,5$ arrondi au nombre supérieur : 6

Avec 6 membres présents à l'ouverture, le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER, Directrice générale des services

Le président informe les membres que le point n°2 de l'ordre du jour, intitulé « Approbation du compte financier unique » (CFU), est retiré. Cette décision fait suite à un dysfonctionnement informatique au niveau national au sein de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) ne permettant pas la mise à disposition de l'édition officielle du CFU.

Par ailleurs, le point 3 de l'ordre du jour « Affectation de résultat de 2025 » sera converti en « Affectation anticipée du résultat de 2025 ».

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du 21 octobre 2025
2. Approbation du compte financier unique 2025 – RETIRE
3. Affectation anticipée du résultat de 2025
4. Vote du budget primitif 2026
5. Bilan de la fête des seniors 2025
6. Informations et communications diverses

1 Adoption du procès-verbal de séance du 21 octobre 2025

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2025, transmis le 14 novembre 2025.

2 Approbation du compte financier unique 2025

Le président donne la parole à Mme STEINMETZ qui précise qu'en raison des problèmes informatiques de la DGCL, le CFU 2025 n'a pas pu être édité et doit donc être soumis au conseil d'administration dans une séance ultérieure.

LE POINT EST RETIRE

3 Affectation anticipée du résultat de 2025

Le président donne la parole à Mme Brigitte STEINMETZ qui précise qu'en application de l'instruction budgétaire et comptable M57 et du Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.1612-32, L.1612-33, L.2311-5, et R.1612-52 à R.1612-55, il convient de décider de l'affectation de l'excédent de fonctionnement.

Le conseil d'administration n'ayant pu adopter le CFU mais disposant de la balance établie par le comptable après la prise en charge du dernier bordereau de titres et de mandats, peut affecter de manière anticipée les résultats de 2025 au budget primitif de 2026.

La section de fonctionnement dégage un excédent de 7 397,40 € :

Dépenses : 15 335,94 €

Recettes : 15 000 €

Résultat excédentaire de 2024 reporté : 7 733,34 €

La section d'investissement est à zéro.

L'état des restes à réaliser au 31 décembre 2025 est à zéro.

Après délibération,

Le conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-32 et L.1612-33, L.2311-5, R.1612-52 à R.1612-55,

Vu l'excédent de fonctionnement de 7 397,40 € constaté au compte financier unique prévisionnel,

DECIDE à l'unanimité

D'AFFECTER de manière anticipée l'excédent de fonctionnement de 7 397,40 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

4 Vote du budget primitif 2026

Le président donne la parole à Mme STEINMETZ qui présente le projet du budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 22 597,40 €. La section d'investissement est à zéro.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants, L.1612-21 et suivants, L.2311-1-1 et suivants, L.2543-1 à 10, L.3311-1 et suivants, L.4311-1 et suivants, et L.5211-36,

Après avoir entendu l'exposé,

DECIDE à l'unanimité

DE VOTER le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 22 597,40 €.

5 Bilan de la fête des séniors 2025

La fête des séniors de 2025 avait lieu le 7 décembre.

541 séniors ont été invités, 280 ont participé.

84 bons ont été attribués dont 1 a été pris en charge financièrement à ce jour.

Et 38 repas ont été distribués à domicile.

Pour la fête des séniors de 2024, on peut noter que 83 % des bons ont été utilisés et qu'il y a eu 10 personnes décédées depuis.

Mme STEINMETZ propose de faire un débriefing sur la fête et le repas de 2025.

Elle donne lecture des observations faites par Mme Laure BIENFAIT :

« Pour le point 5 "bilan de la fête des séniors 2025", nous avons noté quelques petites remarques et observations au sujet du portage des repas avec Gaëlle :

- L'horaire annoncé sur le courrier de 11h à 12h est impossible à tenir, proposer à partir de 11h30 ?
- Livraison du pain et du dessert trop tardive (il était plus de 10h30), impossible de faire la première livraison à 11h. Les desserts étaient encore à mettre en part individuelle.
- Organiser un portage avec 3 équipes au lieu de 2 afin d'avoir plus de temps avec les personnes livrées qui souhaitent souvent un peu discuter.
- Proposer des créneaux de livraison ? toutes les 10 minutes ?

Sinon une fête réussie dans l'ensemble : musique appréciée, viande meilleure etc...

Pour le fromage (remarque rapidement dite et verbalisée en cuisine "à chaud") : pas de gaspillage cette année, une réussite en demi-teinte tout de même. Service trop long et fastidieux. Si le choix est fait de poursuivre le service à table, prévoir 3 personnes pour 2 tables au moins. Ou repasser au service sur assiette. »

Mme Micheline BLANCK souligne qu'il serait nécessaire de désigner deux référents en cuisine, ayant constaté que la charge de travail ce jour-là est trop importante pour être assumée par une seule personne.

Mme Brigitte DISS fait part des félicitations qu'elle a reçues pour la mise en décoration de la salle, des tables et du sapin de Noël.

6 Informations et communications

Mme STEINMETZ à l'occasion de cette dernière séance du mandat remercie chaleureusement les membres du CCAS pour leur investissement de même que Martine REINHARDT et Marie-Thérèse WEISBECKER pour leur travail administratif.

Le président remercie les membres et lève la séance à 19H10.

Délibérations transmises en Sous-préfecture le 23 février 2026
Délibérations mises en ligne sur le site internet le 23 février 2026.



Le Président,

Damien HENRION

La secrétaire de séance,



Marie-Thérèse WEISBECKER